



## Newsletter 11/2024 de l'ElCom

---

Berne, le 27 novembre 2024

### **Communication : mesures visant à améliorer la qualité des données de mesure**

Actuellement, on observe une augmentation soutenue des déséquilibres dans la zone de réglage suisse. En outre, le développement de la production photovoltaïque devrait se poursuivre et il s'accompagne de prix élevés pour l'énergie de réglage et d'une augmentation des coûts de l'énergie d'ajustement. L'ElCom a donc identifié, en collaboration avec Swissgrid et les groupes-bilan (comptant des points de prélèvement physiques), des mesures possibles visant à améliorer la situation.

Dans sa communication du 15 novembre 2024, l'ElCom précise certains processus clés en lien avec la qualité des données et avec l'échange de données entre les différents gestionnaires de réseau de distribution (GRD) ainsi qu'entre les GRD et les responsables des groupes-bilan. Les exigences (processus partiels 1 et 4 selon le SDAT, point 1.7.2 et par analogie point 1.4.2.) des documents de la branche existants doivent impérativement être respectées. Des améliorations ciblées doivent contribuer à perfectionner les prévisions concernant la consommation ou la production d'électricité et à créer ainsi les bases d'une meilleure gestion des bilans d'ajustement.

[Communication](#)

### **Accord technique signé en vue de renforcer la sécurité du réseau et de l'approvisionnement**

Après plusieurs années de négociations avec les gestionnaires de réseau de transport et les autorités de régulation de l'électricité des pays voisins, un accord a été conclu pour la prise en compte du réseau suisse dans la région européenne de calcul de capacité « Core ». L'ElCom a approuvé le contrat entre Swissgrid et les gestionnaires de réseau de transport de la région Core. Ce contrat permet de fixer les capacités à la frontière nord de la Suisse et améliore la sécurité transfrontalière dans toute la région concernant la stabilité du réseau. L'accord conclu a surtout des effets à court terme et ne remplace donc pas un accord sur l'électricité avec l'Union européenne (UE).

[Communiqué de presse](#)  
[Rapport](#)

### **Prise de position de l'ElCom sur l'ordonnance relative à l'exploitation de centrales de réserve pour la production d'énergie électrique destinée au marché en cas de pénurie grave**

Lors de sa séance du 21 août 2024, le Conseil fédéral a envoyé en consultation l'ordonnance relative à l'exploitation de centrales de réserve pour la production d'énergie électrique destinée au marché en cas de pénurie grave. En tant que mesure d'intervention, cette ordonnance régit l'exploitation de centrales de réserve indépendamment d'une éventuelle absence d'équilibre du marché. Elle ménage la possibilité de recourir aux quantités supplémentaires d'énergie produites par les centrales de réserve pour garantir l'approvisionnement en cas de pénurie d'électricité imminente ; partant, elle permet une

exploitation ciblée des centrales de réserve pour maîtriser une pénurie. Elle ne sera mise en vigueur par le Conseil fédéral qu'en cas de pénurie déclarée ou imminente.

L'ECom salue le fait que le Conseil fédéral prévoit, avec cette ordonnance, la possibilité d'utiliser les centrales de réserve existantes en cas de pénurie d'électricité déclarée ou imminente, parallèlement à d'autres mesures de gestion réglementée. La prise de position de l'ECom du 13 novembre 2024 est disponible sur le site Internet de l'ECom.

[Prise de position](#)

## **Retour sur le Forum ECom 2024**

Le Forum ECom de cette année a eu lieu au centre culturel AHA à Aarau et a porté sur un thème très actuel : « La flexibilité, nouvelle monnaie du marché de l'électricité ».

À cette occasion, quelque 300 participants issus de la branche de l'électricité, des milieux scientifiques et du monde politique ont pu échanger sur les derniers développements concernant le thème de la flexibilité.

Les intervenants suivants notamment ont fait des présentations passionnantes : Franziska Schöninger de l'Austrian Institute of Technology, Jan Peter Sasse de la Bundenetzagentur, Christoph Imboden de la Haute école de Lucerne, Peter Schenk d'Exnaton AG et Martin Everts du groupe AMAG.

Vous trouverez tous les exposés sur le site Internet de l'ECom.

[Forums ECom](#)

### **Contact/renseignements :**

Antonia Adam, Médias et communication  
Commission fédérale de l'électricité ECom  
Secrétariat de la commission  
Christoffelgasse 5  
CH-3003 Berne  
Tél. +41 58 466 89 99  
[antonia.adam@elcom.admin.ch](mailto:antonia.adam@elcom.admin.ch)  
[www.elcom.admin.ch](http://www.elcom.admin.ch)